

Sunrise select unlimited

Pour les accros du téléphone

Avec Sunrise select unlimited, téléphonez sur le réseau fixe au prix forfaitaire de CHF 24.– par mois comme vous le voulez et autant que vous le souhaitez.

Offre

- Taxe de base mensuelle CHF 24.–
- Pas de frais de mise en service
- Durée de contrat 12 mois
- Résiliation de contrat anticipée CHF 100.–

Inclus

- Durée des communications illimitée pour 600 communications par mois*
* Les communications suivantes sont facturées aux tarifs normaux du réseau fixe.

Conditions relatives à Sunrise select unlimited

1. Un montant forfaitaire mensuel de CHF 24.–, TVA incluse, proposant 600 appels inclus par mois sur le réseau fixe suisse. Ce montant est imputé à l'avance sur votre facture. Les mois au cours desquels le montant forfaitaire n'aura pas été épuisé feront l'objet d'une déduction au prorata.
2. Sont exclus les appels Call-by-Call, les communications internationales, les appels vers les réseaux mobiles, les numéros 08xx et 09xx en Suisse et à l'étranger, les numéros abrégés et de service (p. ex. 1899, 164, etc.), les appels vers les téléphones satellites, les numéros d'accès à Internet ainsi que les transmissions de données.
3. La durée contractuelle de Sunrise select unlimited est de douze (12) mois et est reconduite tacitement à son échéance pour une période d'un (1) an supplémentaire à défaut de résiliation (voir Conditions générales).
4. Cette offre est exclusivement réservée aux clients privés du réseau fixe Sunrise (Sunrise select) et ne peut être utilisée à des fins professionnelles ou commerciales. Les appels non effectués sont perdus et ne peuvent pas être reportés sur le mois suivant.
5. Autres points bonus ne sont crédités dans tous les cas que sur le montant du forfait mensuel. Le montant forfaitaire et les conversations Sunrise select unlimited ne donnent droit à aucun rabais de quantité.
6. Indépendamment du nombre de raccordements Sunrise select, chaque client ne peut bénéficier qu'une seule fois de cette offre par facture reçue. Les communications effectuées dans le cadre de Sunrise select unlimited sont prises en compte sur cette facture.
7. La présente inscription remplace automatiquement et avec effet immédiat tous vos contrats Sunrise qui ne peuvent pas être combinés à Sunrise select unlimited et vous permet ainsi de bénéficier de cette prestation.
8. Si, pendant la durée contractuelle, vous choisissez un autre opérateur de réseau fixe (désactivation ou modification du Carrier Pre-Selection) ou que vous-même ou Sunrise, notamment en cas de retard de paiement, résiliez votre raccordement fixe, Sunrise vous facturera CHF 100.– de frais de traitement. Une facturation au prorata n'est pas possible.
9. Le présent formulaire d'inscription vous est adressé personnellement et n'est par conséquent pas transmissible. Sunrise refuse toute modification manuscrite qui sera considérée comme nulle et non avenue.

Oktober 2005